

RAPPORT DE VÉRIFICATION



VAN ROBAEYS FRERES
LE GRAND POT A FEU
62270 FORTTEL-EN-ARTOIS

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements			Nombre de mises à l'arrêt préconisées
	total	avec observations	non vérifiés	
Appareil de levage	3	0	0	0

Adresse d'intervention :
VAN ROBAEYS FRERES
LE GRAND POT A FEU
62270 FORTTEL-EN-ARTOIS

Mission réalisée le 28/05/26

Date de vérification précédente : 02/09/25
Périodicite : 6 mois / Prochaine vérification : 11/26

Références SOCOTEC :
N° du rapport : 25200/26/11744
Date du rapport : 01/06/2026
N° d'affaire : 251025531000025/2000
Désignation : 62-FORTTEL EN ARTOIS-VAN ROBAEYS FRERES-Vérification semestrielle
N° intervention : 25531260400000002349

Références Client :
Site : 3 chariots

 Aucune observation

2.1.3.0 - EDT395885

Agence Équipements Lille Métropole

Pôle Eqts Nord-Pas de Calais - SOCOTEC EQUIPEMENTS - 4-6 rue des ormes - 59810 LESQUIN
Tél. : (+33)3.20.62.29.30
Email : clients.eqts.npdcsocotec.com
SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS Versailles
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : MME GALLET Valerie
Nombre de pages : 9



Accréditation SOCOTEC Equipements
n°3-1593
Liste des implantations et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emp lacement	Date de visite	Nb Obs	Non vérifié	Page
Appareil de levage	Chariot élévateur à conducteur porté	FENWICK LINDE	351F07062325	Entrepôt	28/05/26	0		3
Appareil de levage	Chariot élévateur à conducteur porté	FENWICK LINDE	H2X392V01469	Entrepôt stockage	28/05/26	0		5
Appareil de levage	Chariot automoteur à portée variable	MERLO	HF631AP	ENTREPOT	28/05/26	0		7

COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de PRENSIER Bruno.

MODALITES DE LA VERIFICATION

Accompagnateur : PRENSIER Bruno

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles :

- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- par des essais en charge pour les appareils de levage.

La liste des points de vérification figure en annexe du présent rapport. La date mentionnée au regard de chaque observation correspond à la date de fin de l'intervention, quel que soit la durée de celle-ci. Elle est donnée à titre indicatif dans un objectif de suivi des observations déjà signalées.

VERIFICATION DES EQUIPEMENTS

1. APPAREIL DE LEVAGE (CHARIOT ÉLEVATEUR À CONDUCTEUR PORTÉ/FENWICK LINDE/351F07062325/351F07062325)

1.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur à conducteur porté
Constructeur / Marque	FENWICK LINDE
Type	H 25D
Numéro de série	351F07062325
N° ou repère client	351F07062325
Année de fabrication	1995
Marquage	Epsilon

1.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Hauteur maxi de levage (m)	4,9
Configuration	Mât triples inclinable
Source d'énergie	Thermique
Équipement de préhension ou de support de charge	Pince / Tablier à déplacement latéral (TDL)
Suspentes	Chaînes à mailles jointives de type 25,4 mm
Autres caractéristiques	Avec rétroviseurs
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	1900 g d = 500mm h = 4.45m

1.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Interdiction d'emploi des appareils mobiles aux personnes non autorisées	Clé de contact amovible
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur(s)	Sonore

1.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mises à dispositions présentes

Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Aucun moyen d'accès nécessaire pour la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Entrepôt
Document(s) présenté(s)	Rapport de vérification générale périodique
Modifications apportées sur l'appareil	Aucune modification signalée

1.5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	1900
Configuration(s) des essais en charge (masse, portée, angle, mouflage, stabilisateurs,...)	à 500mm de CdG

1.6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.

2. APPAREIL DE LEVAGE (CHARIOT ÉLÉVATEUR À CONDUCTEUR PORTÉ/FENWICK LINDE/H2X392V01469/H2X392V01469)

2.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur à conducteur porté
Constructeur / Marque	FENWICK LINDE
Type	H 25D-02
Numéro de série	H2X392V01469
N° ou repère client	H2X392V01469
Année de fabrication	2019
Marquage	CE

2.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Hauteur maxi de levage (m)	4,715
Configuration	Mât triples inclinable
Source d'énergie	Thermique
Équipement de préhension ou de support de charge	Pince / Tablier à déplacement latéral (TDL)
Suspentes	Chaînes à mailles jointives de 25,4 mm
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	2090 kg / CdG = 500 mm / 4,4 mm

2.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Interdiction d'emploi des appareils mobiles aux personnes non autorisées	Clé de contact amovible
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur(s)	Lumineux (feux à éclats)
Avertisseur asservi au déplacement et/ou recul	blue spot et sonore
Autre(s) dispositif(s) de sécurité	Capteur indicateur limiteur de la ceinture de sécurité (réduisant les mouvements de translation) Grille sur le toit

2.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification

Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mises à dispositions présentes
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Aucun moyen d'accès nécessaire pour la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Entrepôt stockage
Document(s) présenté(s)	Rapport de vérification générale périodique

2.5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	2000 kg
Configuration(s) des essais en charge (masse, portée, angle, mouflage, stabilisateurs,...)	d = 500mm

2.6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.

3. APPAREIL DE LEVAGE (CHARIOT AUTOMOTEUR À PORTÉE VARIABLE/MERLO/D4004624/HF631AP)

3.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot automoteur à portée variable
Constructeur / Marque	MERLO
Type	TF35.7-140
Numéro de série	D4004624
N° ou repère client	HF631AP
Marquage	CE

3.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Configuration	Sans stabilisateur
Equipement de préhension ou de support de charge	Pince à balles
Suspentes	non
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	3500 kg à 1 m (avec fourches A0304) 1350 kg à p Max (avec fourches A0304)

3.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Arrêt d'urgence	Bouton poussoir de type "coup de poing" à accrochage en position enfoncée
Surveillance des efforts générés par la charge	Indicateur et limiteur de moment/capacité
Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression
Interdiction d'emploi des appareils mobiles aux personnes non autorisées	Clé de contact amovible
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Dispositif de sécurisation des interventions de maintenance	Béquille(s) installée(s) à demeure
Frein de parking	Frein
Avertisseur(s)	Lumineux (gyrophare)
Avertisseur asservi au déplacement et/ou recul	Lumineux et sonore
Autre(s) dispositif(s) de sécurité	Indicateur d'angle sur télescope

3.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mises à dispositions présentes

Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Aucun moyen d'accès nécessaire pour la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	ENTREPOT
Document(s) présenté(s)	Rapport de vérification générale périodique

3.5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	1800 kg
Configuration(s) des essais en charge (masse, portée, angle, mouflage, stabilisateurs,...)	P = 3m

3.6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.

ANNEXE 1 : Liste des points de vérification des équipements de travail (EdT)

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie permettent de répondre aux exigences réglementaires prises en référence et rappelées pour chaque équipement dans le chapitre « Conditions particulières de vérification ».

La vérification a porté sur l'état de conservation et de fonctionnement des points suivants (1), dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs dont il est pourvu lors de la vérification.

Pour les appareils de levage, elle comporte des essais en charge dans la mesure où les conditions nécessaires de réalisation de ces essais sont réunies.

La vérification n'a pas porté sur l'état de conformité des équipements de travail.

Appareils de levage

Accès installés à demeure • Accès au(x) poste(s) de conduite • Accès au(x) support(s) de l'appareil • Autres accès pour entretien, vérification	Equipement hydraulique • Equipements hydrauliques • Liaisons et raccordements • Niveaux - Pression • Filtres
Chemin de roulement - Supports • Voie de roulement, rails • Poteaux, corbeaux, potence, ancrages, fixations • Assise, scellement, appuis • Butoirs, amortisseurs • Ancrages, amarrage, haubanage • Mise à la terre de la voie	Equipement pneumatique • Equipements pneumatiques • Liaisons et raccordements • Pression • Filtres - Echappements
Châssis - Ossature - Structure - Porteur • Assemblages, liaisons, fixations • Châssis - Porteur - Ossature – Structure – Poteaux/mâts • Mât(s), flèche, contre flèche • Plaques de dérive • Organes de roulement (pneumatiques, chenilles, galets ...) • Chasse-objets ou dispositif équivalent • Stabilisateurs et leurs dispositifs de maintien • Lests ou contrepoids	Equipement thermique • Moteur • Réservoir de carburant – Bouteille de gaz • Protection des éléments mobiles du moteur • Protection contre les brûlures (échappement, ...)
Mécanismes • Groupes motoréducteurs • Treuil • Systèmes vis/écrou • Systèmes pignon-crémaillère/couronne/chaîne • Système à ciseau(x) • Autres organes de transmission et d'accouplements • Freins des mouvements concourant au levage • Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation • Autres freins (2) • Organes mobiles de transmission et leurs protections • Mécanisme de réglage d'assiette	Poste(s) de conduite • Implantation • Constitution, fixations, plancher • Protection contre les chutes de hauteur • Protection du conducteur (protège tête, toit, FOPS, ROPS, ...) • Protection contre les risques mécaniques • Plate-forme rabattable • Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...) • Extincteur en cabine ou sur l'appareil • Siège et ceinture de sécurité • Chauffage - Éclairage • Condamnation d'accès (clé, code)
Suspentes - Tambours - Poulies • Câbles – Chaînes – Sangles • Attaches – Points fixes – Boîte à coin • Tambours – Poulies – Tourteaux	Organes de service • Organe de mise en marche • Organe(s) d'arrêt général / au poste de travail / d'urgence • Organe de commande à action maintenue • Dispositif limitant l'utilisation aux personnes habilitées • Poste de dépannage ou de sauvetage • Commandes à distance • Autres organes de service (boutons poussoirs, ...)
Dispositifs de préhension et support de charge • Moufle – Crochet – Linget de sécurité • Fourche – Godet – Pince – Eperon – Potence – Grappin • Electroaimant, préhension par le vide (ventouses, ...) • Dispositif lié à la défaillance d'énergie • Support de charge • Habitacle, panier, nacelle • Autres dispositifs de préhension	Dispositifs d'alerte et de signalisation • Dispositifs de signalisation (voyants, afficheurs, ...) • Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, ...)
Equipement électrique • Enveloppes (coffrets, armoires, boîtiers, ...) • Equipements électriques • Liaisons et raccordements • Interconnexion des masses métalliques	Affichage et consignes • Affichage de la charge maximale utile (CMU) • Tableau des charges - Abaques • Avertissements - Consignes
	Dispositifs de sécurité • Se reporter aux dispositifs listés pour chaque appareil (2)
	Gestion des sources d'énergies • Dispositifs de séparation / dissipation
	Eclairage incorporé à l'appareil • Eclairage de la zone de travail et/ou de circulation routière

(1) La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

(2) La nature de ces organes et dispositifs spécifiques est indiquée dans le descriptif de chaque équipement de travail vérifié.